



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4764

Approbation d'une convention relative aux moyens fournis par les services de la Bibliothèque municipale de Lyon à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon)

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES

2019/4764 - APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX
MOYENS FOURNIS PAR LES SERVICES DE LA
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON A L'ECOLE
NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON
(ENSBA LYON) (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

L'école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) qui utilise pour les besoins de son service de bibliothèque des outils mis en place par la Ville de Lyon, notamment l'accès au réseau et aux systèmes intégrés de gestion de bibliothèques (SIGB) de la Bibliothèque municipale.

La convention initiale liant la Ville de Lyon et l'ENSBA Lyon approuvée par délibération du Conseil municipal n°2011/3130 du 17 janvier 2011 étant arrivée à échéance, il est nécessaire de la renouveler, afin de définir les conditions d'utilisation de cet accès au réseau et au SIGB de la Bibliothèque municipale par l'ENSBA Lyon.

Cette convention, jointe au présent rapport, est soumise à votre approbation.

Vu la délibération du Conseil municipal n°2011/3130 du 17 janvier 2011 ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'établissement public de coopération culturelle ENSBA Lyon (école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon), est approuvée.
- 2- La recette sera inscrite sur le budget en cours – article 70878.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER